

3 Prendre la route à gauche et de suite le chemin à gauche. Suivre la route qui monte au hameau de Garraud. Le longer.

4 Dans le virage, tourner à droite, et passer devant une belle demeure, suivre le chemin qui la contourne.

 Remarquer une figure gravée dans l'angle gauche de la grange, tout en bas.

5 Au 1er croisement de chemins, suivre à gauche et remonter vers les prairies avec de beaux points de vue.

6 Continuer tout droit. Arrivé à la route départementale, la traverser et poursuivre en face. Au carrefour à la croix, continuer en face sur le chemin en terre.

7 Au carrefour avec un beau chêne, tourner à gauche. Arrivé à un nouveau croisement de chemins, descendre à nouveau à gauche et passer à côté de la ferme du Grand Metayer. Poursuivre sur la petite route jusqu'au bourg de Journac. Passer devant l'église et tourner à gauche pour retrouver le point de départ de la randonnée.



Agréable bourg rural d'une commune bocagère et vallonnée, bordée par la Briance et traversée par le Boulou, 1050 habitants, altitude de 210 à 404 m.

De l'intérêt que lui accordaient naguère les grandes familles nobles ou bourgeoises, elle a conservé châteaux ou gentilhommières (privés), au bourg (magnifique demeure des seigneurs de Journac XVIème-XVIIIème siècles, entrée sous pigeonnier porche, granges limitant la cour), à Béchadie, au Garaud, au Puy de Banneix et Barbesèche.

Ces demeures ne se visitent pas. (Source: Commune de Journac)

Son église, simple à nef unique, accueillait jadis six confréries dont celle de Saint-Roch.

Sa façade ouest est de type limousin avec clocher mur à deux baies et deux statues en niche. À l'intérieur, un tableau sur toile du XVIIème siècle sur le thème du couronnement de la Vierge et des reliques dont un buste en bois peint de Saint-Aurélien.

(Source Commune de Journac)



## En chemin :

- Le bourg de Journac ;
- Le sentier d'interprétation réalisé par les enfants de l'école ;
- L'église, le château privé du Ganaud ;
- De nombreux points de vue.



Ne pas jeter sur la voie publique

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme du Val de Vienne à Aixe-sur-Vienne  
Contact : 05 55 70 19 71  
En savoir + sur la Haute-Vienne  
sur le site [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos déchets et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



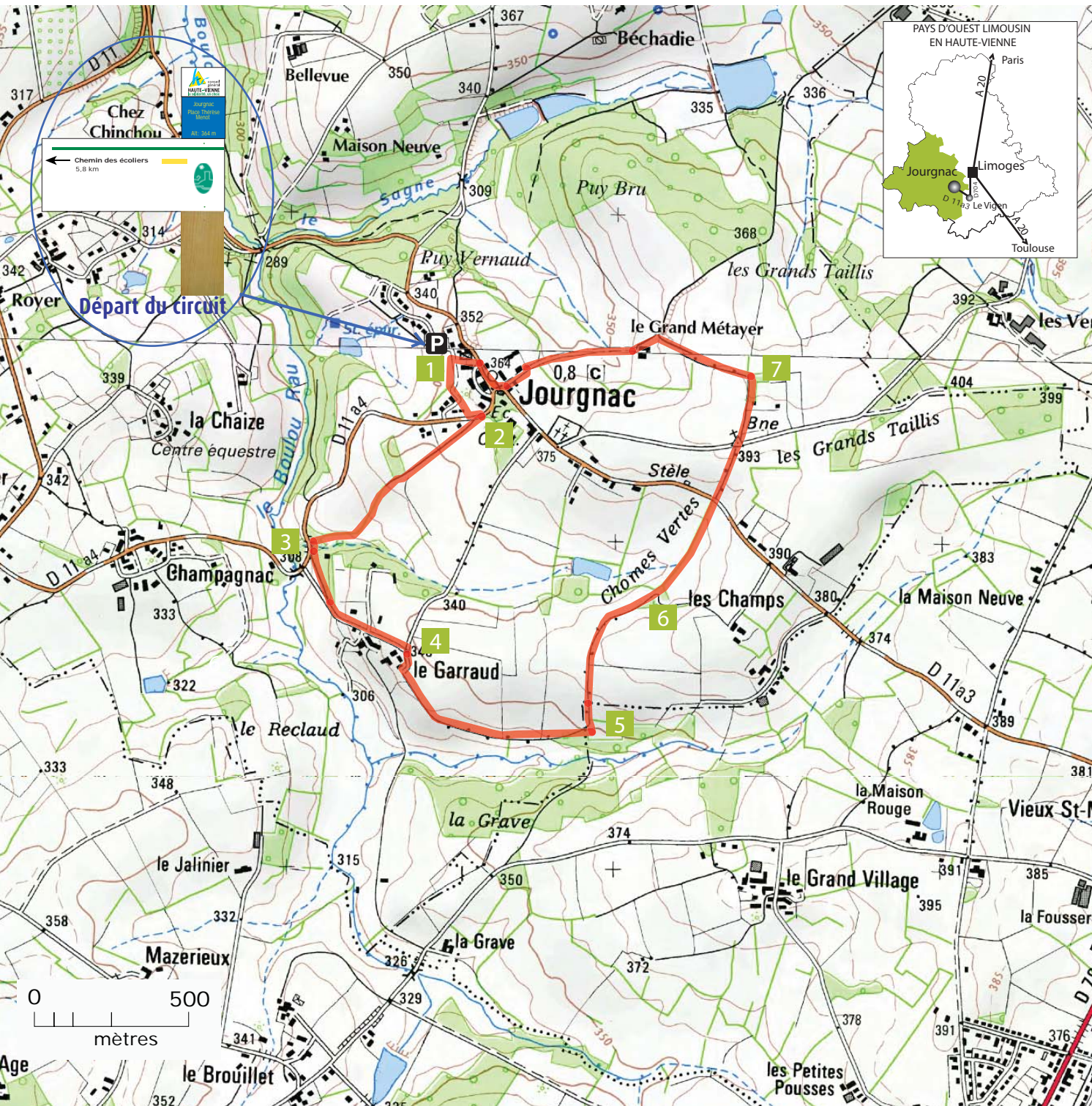
JOURNAC  
Chemin des écoliers  
1 h 30 - 5,8 km

Crédit photos : Commune de Journac, Conseil général de la Haute-Vienne

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)



PAYS D'OUEST LIMOUSIN  
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



## Info pratique

**Accès :** à 30 min de Limoges. Prendre la RD704 en direction de Saint-Yrieix-la-Perche puis, après Le Vigen et avant Saint-Maurice-les-Brousses, la RD11a vers Journac.

**Départ :** parking place Thérèse Menot (mairie).

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
1 h 30	5,8 km	jaune	facile	80 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire

Mauvaise direction

Changement de direction

## Itinéraire

- 1 Se diriger vers le fond de la place et continuer à gauche vers le terrain de sport. Longer la clôture, traverser la route et prendre en face le large chemin en herbe.
- 2 Suivre ce chemin en admirant de beaux points de vue sur la campagne vallonnée.

*Ce chemin a été créé en 2000 en partenariat avec le Comité départemental de randonnée pédestre de la Haute-Vienne pour le projet "un chemin, une école". Tout le long, vous trouverez de la panoplie sur la flore, la faune et les paysages rencontrés.*

